

Qualité de l'air : L'UNPG retenu par l'ADEME dans le cadre d'un appel à projet

L'extraction, la transformation, le traitement et la manipulation des granulats dans les carrières génèrent inévitablement des émissions de poussières. Aujourd'hui, le secteur de l'industrie extractive, et tout particulièrement l'industrie du granulat, est encore trop souvent associée à l'image d'une activité fortement génératrice de poussières. Pourtant, l'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) travaille depuis plus de 10 ans à réduire cet impact. Le syndicat annonce le lancement du programme EMCAIR (pour EMISSIONS des Carrières dans l'AIR), qui vient d'être retenu par l'ADEME dans le cadre de l'appel à projets CORTEA (Connaissances, Réduction à la source et Traitement des Emissions dans l'Air).

Le programme EMCAIR, s'échelonnant entre 2015 et 2017, a pour but de renforcer la connaissance des émissions des particules dans l'air pour les activités extractives. Il associe l'expertise des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA), du Centre Interprofessionnel Technique d'Etudes de la Pollution Atmosphérique (CITEPA), du Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement (LSCE) et de l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS). Outre l'amélioration des connaissances sur la qualité de l'air en carrière et la typologie des particules émises par les différentes opérations, les principaux résultats attendus concernent les facteurs d'émissions relatifs aux exploitations de granulats et l'adaptation des modèles de diffusion.

Ce programme a pour but de conforter les dernières recherches, menées dans le cadre d'une étude expérimentale lancée depuis 2012, en partenariat avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le Centre de recherche et d'enseignement de géosciences de l'environnement (CEREGE), sur deux carrières en région PACA. Cette étude expérimentale révèle tout d'abord que **l'air d'une carrière et de ses environs est plus sain que l'air en milieu urbain**. Il en ressort également que l'activité extractive génère des poussières dites « lourdes » dans des quantités cinq fois inférieures à un épisode venteux issu du Sahara. Enfin, compte tenu des efforts de confinement des installations de concassage, la principale source d'émission de poussières lourdes revient à la manutention à l'intérieur du site et au transport par les camions.

Retour sur 10 ans d'actions et de progrès

Depuis une dizaine d'années, les producteurs de granulats, parfaitement conscients des impacts de leur activité, ont multiplié les initiatives pour les maîtriser et réduire les émissions de poussière.

La Charte Environnement des industries de carrières, démarche volontaire de progrès environnemental mise en place en 2004, a permis de déployer des bonnes pratiques sur les sites, tels que le bâchage des camions, le nettoyage des essieux, ou encore le traitement des stocks par aspersion, brumisation, captation, ou couverture quand cela est possible.

10 ans après, le succès est au rendez-vous. Un certain nombre de carrières ont installé des ruches sur leur périmètre et utilisent les abeilles comme des sentinelles de l'environnement. Ces dernières s'épanouissent dans ces espaces favorables à leur développement !

Un guide de bonnes pratiques, « Carrières, poussières et environnement », a été publié et diffusé en 2011 à l'ensemble des adhérents de l'UNPG pour leur faire partager ces expériences positives.

L'UNPG présentera l'état des connaissances de la profession en la matière ainsi que ses axes actuels de recherche, jeudi 26 mars, à la 12ème édition de la Journée de l'environnement, organisée par l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais.

Contact presse : Monet Communication – Tel. 01 47 05 09 08

Christelle de Montbel & Bérangère Mori

cmontbel@monetcom.com & berangere.mori@monetcom.com

L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) est l'organisation professionnelle qui représente les producteurs de granulats (1800 entreprises, 2500 carrières et 15000 emplois directs). Les priorités d'actions de l'UNPG sont, à travers une approche pragmatique de l'économie circulaire, de garantir l'accès à la ressource minérale grâce à une démarche continue d'amélioration de l'environnement, de la santé sécurité et de la qualité des matériaux. La majorité des membres de l'UNPG adhère à la charte environnement des industries de carrières. L'UNPG est adhérente à la fédération UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux). Pour en savoir plus : www.unpg.fr